

## **Motion « Situation et financement des Espaces de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle**

**(EVARS ex EICCF)**

Le Planning Familial, association féministe et d'éducation populaire, est actif dans 76 départements ; Au quotidien nous accueillons, écoutons, informons sur les sujets liés à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Nous animons des séances collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle, notamment avec les jeunes. Notre mouvement rencontre et accompagne chaque année plus de 355 000 personnes dans ces permanences et plus de 1119 000 jeunes de moins de 18 ans dans des séances collectives.

Ces actions d'intérêt général sont rendues possibles par un financement de l'Etat, dans le cadre de notre agrément « Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle ». Aujourd'hui, elles sont remises en cause par un retour en arrière de cette politique publique qui existe depuis la loi Neuwirth de 1967 !

Une même enveloppe de subvention publique est répartie différemment entre les régions et les départements. Cela signifie que des associations locales doivent mettre fin à des actions d'écoute, d'information, d'accompagnement.

Dans le Rhône, ce sont plus de 1000 personnes dont une majorité de jeunes, qui ne seront pas rencontrés en 2020 lors d'une séance collective.

Dans le Puy-de-dôme, le Planning Familial n'assure plus les entretiens individuels qu'il proposait dans le cadre de la permanence d'accès aux soins et à la santé. Ces entretiens concernaient dans 90% des femmes victimes de violences conjugales.

Dans la Drôme, le Planning Familial a été obligé de réduire son programme de développement des compétences psychosociales des enfants de 7 séances par groupe, le socle de base, à 1 séance par groupe.

Alors que la lutte contre les violences conjugales est affirmée comme la grande cause du quinquennat, alors que l'éducation à la sexualité a été réaffirmée comme une priorité par une récente circulaire, il nous est insupportable d'interrompre des actions qui ont fait leurs preuves dans de nombreux territoires depuis des décennies.

Notre mouvement a pu entamer un dialogue et un travail avec le Secrétariat d'Etat chargé de l'Egalité entre les femmes et les hommes, notamment autour des critères retenus pour cette politique qui ne sont pas pertinents pour nous.

Rassemblé.e.s en Congrès aujourd'hui, nous réaffirmons notre détermination à voir changer cette politique publique nationale. Nous demandons à ce que l'enveloppe nationale qui permet d'animer des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle et d'organiser l'écoute et l'information des personnes en demande de contraception ou d'avortement ou encore des personnes victimes de violences sexistes ou LGBTphobes, soit au minimum doublée pour l'année 2020 et les années suivantes. Cela ne représente que 0.07 % du budget de l'Etat en 2019.

Cela permettra de renforcer les territoires qui en ont effectivement besoin, sans mettre en danger les actions existantes dans d'autres territoires.

A l'heure où on recense 124 féminicides depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, à l'heure où les contaminations de certaines IST sont en hausse chez les jeunes de moins de 25 ans, une politique qui met en danger les actions du Planning Familial dans certains territoires est irrecevable et dangereuse.